

Part variable : l'effort empoisonné !

Octobre 2020

Une Direction qui fait la sourde oreille...

Nous avons évoqué et démontré au Président du CSE, lors de la plénière de septembre, une « COQUILLE » liée à la **part variable (PV)**, aussi bien au niveau des Particuliers que des Professionnels. Il a parfaitement compris cette analyse et en a fait part à la Direction de la BDD. Néanmoins depuis, c'est le calme plat ! Aucun retour ni échange avec la Direction concernée malgré plusieurs relances de notre part.

Les oreilles m'en tombent



Pour mémoire :

- Une fois les critères liés au crédit à la consommation et à l'IARD remis en place, ce n'est pas moins de 10 secteurs qui ont vu, sur ces 2 items, leurs points PV fortement baisser, voire complètement disparaître. Pourtant la quasi-totalité de ces secteurs affiche une surperformance sur 1, voire sur ces 2 items. Nous nous sommes alors demandés pourquoi de nombreuses agences présentant des résultats en surperformance ne déclenchaient plus.

- En fait, la Direction a distillé un « cadeau empoisonné » pour la majorité des agences. Au début nous trouvions ce geste logique quoique, pour certains, insuffisant. Nous parlons ici de la prise en compte de la baisse des objectifs et des critères suite à la période de confinement. Cependant, suite à l'analyse effectuée, les éléments à prendre en compte en priorité étaient, pour le crédit CONSO, les amortissements naturels et les remboursements anticipés (AN-RA), et pour l'IARD, les clôtures de nos contrats (CLC) sur cette période sanitaire sans activité commerciale.

Pour mieux comprendre, regardons simplement les objectifs qui nous sont annoncés pour une année. Pour les calculer, les concepteurs de la PV tiennent compte des « pertes » et, en parallèle, c'est notre production qui permet le maintien et l'augmentation de nos encours. Du coup, depuis septembre, la Direction sait que le juste calcul de la PV sur cette année exceptionnelle repose, pour l'essentiel, sur cette mécanique.

→ Neutraliser, a minima, les pertes liées à la période de confinement est LA priorité. En effet, face à nos lourds objectifs, 2 mois de pertes (AN-RA-CLC) sans de réelles productions ne sont absolument pas rattrapables. Nous parlions « de cadeau empoisonné » tout à l'heure pour ne pas dire « **effort empoisonné** » car baisser les objectifs sans neutraliser les tombées sur une période de 2 mois n'a fait que diminuer pour de nombreux secteurs, et donc de nombreuses agences, leurs possibilités de prétendre à la PV sur ces 2 items. Et ce, quand bien même nous surperforons à plus de 100% malgré une saisonnalité qui ne joue pas en notre faveur.

→ La CEPAL ne doit pas oublier que nos résultats commerciaux sont dus, comme souvent évoqué, à notre « culture du résultat ». Pour notre part, que les salariés soient récompensés de leur investissement et professionnalisme serait préférable. Et, si une « COQUILLE » liée à la PV est découverte, la moindre des choses serait que la Direction, par respect pour ses salariés, en tienne compte et qu'elle règle rapidement le problème.

Actuellement, la Direction fait la **sourde oreille** en espérant que le temps efface tout. Malheureusement, bien que la PV s'entende comme rémunération aléatoire, la plupart des salariés la comptabilise dans leur budget annuel (*idem pour l'Intéressement*). Selon les situations, la perte estimée se situe entre 1% et 5%... et nous vous laissons seuls juges de l'importance économique que cela peut présenter !



Au-delà de ces calculs, n'oublions pas que la Direction a toujours fait de la PV un instrument de motivation, voire un outil pour les managers. Va-t-elle délaisser cette facette en actant dès maintenant une baisse importante du niveau moyen estimé ? Cela va peut-être l'intéresser sur le plan budgétaire, mais ce type de démarche a ses limites... sans oublier les réactions que cela suscitera. En cas d'inaction de la Direction, la PV de très nombreuses agences sera tronquée de 33%. Il est certain qu'il ne sera pas de même pour celles de la Direction.

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous restons confiants et attentifs à ce que la Direction revienne rapidement vers nous et surtout qu'elle procède à **cette correction nécessaire**. Dans la foulée, cela lui permettra de remotiver les équipes pour cette fin d'année afin que chacun(e) puisse y trouver son compte.

Vos représentants SPBA/CGT.